

3.1-MODALITES ORGANISATION FORMATIONS THEORIQUES ET PRATIQUES-01

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

En présentiel : des sessions d'entraînements théoriques au code de la route sont organisées, sans prises de rendez-vous aux horaires suivants : du mardi au vendredi de 16h à 19h, et les mercredis et samedis de 10h à 12h. Ces tests se déroulent sur un support média type Box Planète Permis ou Rousseau.

En distanciel : des sessions d'entraînements théoriques au code de la route sont accessible 24h/24 et 7j/7 sur la plateforme ICI Code fournie à l'inscription.

Parcours pratique

La phase de pratique peut débuter pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Vous serez amené à participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.